



Accès aux marchés internationaux, Politique européenne

Europe, Etats-Unis et Mercosur, trois espaces, une stratégie

04.03.2026

D'un coup d'oeil

Stabiliser, sécuriser, diversifier forment le socle de notre politique commerciale.

Le Moyen-Orient s'embrase et le détroit d'Ormuz ravive les tensions sur les flux énergétiques et logistiques mondiaux. Dans le même temps, Washington ajuste sa politique douanière tandis que Bruxelles applique provisoirement l'accord avec le Mercosur. Sur tous les fronts, le commerce international s'impose comme un instrument de puissance. Pour une économie ouverte comme la Suisse, rester en retrait n'est pas une option.

Le 20 février, la Cour suprême des Etats-Unis a invalidé les droits de douane imposés sur la base de l'International Emergency Economic Powers Act (IEEPA). Le taux de 15% appliqué à notre pays devrait ainsi être remplacé par un droit mondial de 10%, introduit le même jour sous la section 122 du Trade Act pour une durée maximale de 150 jours. Malgré cette baisse apparente du taux, l'incertitude demeure élevée pour les entreprises suisses, notamment quant à d'éventuelles demandes de remboursement des droits déjà acquittés.

Dans le même temps, l'Union européenne (UE) avance avec le Mercosur. Ratifications en Amérique latine, application provisoire malgré les résistances internes: les grandes puissances consolident leurs positions.

Pour la Suisse, l'enjeu n'est pas de choisir un espace contre un autre, mais d'assurer sa position dans chacun d'eux. Notre relation avec les Vingt-Sept constitue le socle principal. Les Bilatérales III visent à préserver un accès juridiquement sûr à notre premier client. Outre-Atlantique, l'enjeu est celui de la prévisibilité. Dans un environnement tarifaire mouvant, réduire l'incertitude devient un impératif économique. En Amérique latine, la priorité est la diversification. Dans certains secteurs, les droits de douane peuvent atteindre jusqu'à 30 – 35%. Sans entente commerciale, ces barrières demeurent. Si l'accord européen avec ce bloc entre pleinement en vigueur, nos entreprises se retrouveront désavantagées face à leurs principaux concurrents sur ce marché.

L'accord AELE-Mercosur conclu en 2025 constitue une réponse stratégique. Grâce à cet accord, 97,6% des exportations suisses bénéficient de préférences tarifaires, pour une économie annuelle estimée entre 155 et 180 millions de francs. L'enjeu central reste d'éviter un décrochage concurrentiel durable. Celui-ci ne toucherait pas uniquement quelques grands groupes, mais l'ensemble de la chaîne de valeur: sous-traitants, fournisseurs, PME et emplois qualifiés.

Ces dossiers ne peuvent être analysés séparément. Europe, Etats-Unis, Amérique latine: la politique commerciale suisse s'inscrit dans plusieurs

espaces à la fois. Ce n'est pas une dispersion, mais une stratégie cohérente et multi-échelle. Il s'agit, au fond, de renforcer la résilience de la Suisse dans un environnement international de plus en plus fragmenté.

Les débats internes sont légitimes et les préoccupations agricoles ou environnementales doivent être prises au sérieux. Les accords prévoient des clauses de sauvegarde, le maintien des normes suisses et des engagements en matière de durabilité. Mais l'immobilisme ne protège pas: il affaiblit.

Dans un monde où le commerce est redevenu un rapport de force, sécuriser et diversifier activement nos accès aux marchés n'est pas un choix idéologique. C'est une condition de notre prospérité.

La présente opinion a paru dans l'Agefi le 4 mars 2026.



Arnaud Midez

Responsable de projets Économie extérieure